

d'occupation quant au lien à faire entre «la fin de l'état de guerre» et la «conclusion d'une paix» (appendice au document 1008).

Ce type de mise au point et de subtilités est aussi au centre de la question la plus importante traitée au sein du Commonwealth, en 1949, à savoir si l'Inde peut rester membre de cette organisation après avoir adopté une constitution républicaine. Pearson, représentant du Canada à la réunion des chefs des pays du Commonwealth, en avril, favorise des accommodements, en faveur de l'Inde, et participe à la redéfinition de ce qu'est le Commonwealth de façon à y garder ce pays. Les aspects constitutionnels du problème sont sérieusement étudiés à Ottawa comme à Londres, mais tous les responsables sont également inquiets des implications politiques et stratégiques que leur décision aura sur le Commonwealth et l'Alliance atlantique (documents 772 à 821). L'évaluation faite à Ottawa de l'importance de l'Inde, comme marche asiatique et créatrice d'un réseau de sympathie dans cette région du monde, contribue à envisager certaines concessions à l'immigration indienne (documents 754 et 755) ainsi qu'à accorder de l'importance à la visite, à Ottawa, du premier ministre Jawaharlal Nehru (documents 858 à 865). La République d'Irlande n'a pas vu son lien avec le Commonwealth traité en son temps de la même façon, mais le Canada et les autres pays de l'organisation ont maintenu le traitement préférentiel accordé à ses citoyens et ses produits (documents 831 à 843). Dans d'autres secteurs, la relation avec le Commonwealth reste dans une voie bien connue. Ainsi, le Canada exprime ouvertement son refus de se soumettre aux positions communes auxquelles arriverait l'organisation après consultation ou d'indiquer publiquement les différences existant entre la politique du Commonwealth et celle d'autres membres (documents 766 à 771).

Comme par le passé, les relations bilatérales avec les membres du Commonwealth, autres que le Royaume-Uni, sont bien moins importantes que l'attention accordée à l'organisme le laisse entendre. De fait, le regard des Britanniques et des Canadiens est tourné vers les finances et le commerce, deux domaines inextricablement associés aux États-Unis. L'interdépendance des trois pays du triangle de l'Atlantique Nord est soulignée par les discussions tenues, à Washington, entre le Secrétaire au Trésor américain, le Chancelier de l'Échiquier britannique et notre ministre des Finances (documents 593 et 594) ainsi que par les crises ayant précédé ces rencontres et les dévaluations les ayant suivies. La perspective toujours remise d'un libre échange canado-américain, les avantages éventuels de l'Accord général sur les tarifs et le commerce ou, encore, les implications de l'Alliance atlantique sur l'intégration européenne et le commerce transatlantique ne peuvent détourner les décideurs canadiens des bénéfices immédiats provenant des achats hors des États-Unis, permis aux pays bénéficiaires du Plan Marshall, ou de la nécessité d'une entente entre les zones sterling et dollar. La différence des points de vue et les tensions anglo-canadiennes qui découlent des questions financières et commerciales, s'accroissent au fil des mois (documents 633 à 651). Ottawa reconnaît à contre-cœur et accepte souvent que le gouffre avec le Royaume-Uni s'élargisse de plus en plus.

Au contraire, une tendance évidente, depuis plusieurs années, est le renforcement des relations canado-américaines accentué par l'économie canadienne de l'après-guerre et par l'influence pénétrante de la Guerre froide. Il y a autant de